

27 AOUT 2020



Monsieur Luc Vandormael
Président

Fédération des CPAS
de l'Union des Villes et Communes de Wallonie
Rue de l'Etoile, 14
5000 NAMUR

Votre courrier du
03.07.2020

Vos références
LV/KL/WD/ALV/PVS/AMI/cb/mvm/2020-89

Nos références
SW/GD/FloP/vdm/20-063/164805

Date
Bruxelles, le

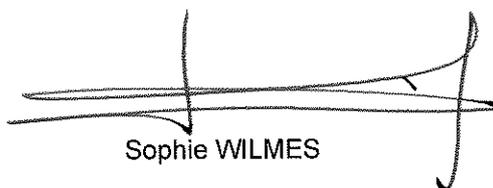
20 AOUT 2020

Monsieur le Président,

Votre courrier concernant l'augmentation du Fonds Covid – période d'éligibilité m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

Dans le cadre des discussions du kern élargi aux 10 partis la période d'éligibilité de la mesure de soutien aux personnes vulnérables a été fixé à 2020. Une circulaire est en cours de rédaction pour informer au mieux les CPAS de l'exécution de cette mesure. Je prends en considération la plus-value d'étendre cette éligibilité à 2021 dans le cadre d'un plan de relance éventuel.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.



Sophie WILMES